



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 08515

Numéro SIREN : 489 723 858

Nom ou dénomination : KEN GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2017 sous le numéro de dépôt 97864



20170978642016

DATE DEPOT : 12/10/2017

N° DE DEPOT : 97864

N° GESTION : 2006B08515

N° SIREN : 489723858

DENOMINATION : KEN GROUP

ADRESSE : 4 bis rue Saint Sauveur 75002 Paris

MILLESIME : 2016

1

BILAN - ACTIF

Designation de l'entreprise SA... 2017 Durée de l'exercice esprancee en nombre de mois * 12
 Adresse de l'entreprise 4 B rue et sauveur 75002 Paris Durée de l'exercice precedent * 12
 Numero SIRET * 1 3 9 7 3 3 3 3 3 3 3 3 Neant *

				Exercice N (log.)	
		1	2	3	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	
		1	2	3	
Capital souscrit non appele (1)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AG	11 785	AG	11 098 690
	Fonds commercial (1)	AF		AF	
	Autres immobilisations incorporelles	AI		AI	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AM		AM	
	Terrains	AN		AN	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 424	AS	1 888 000
	Autres immobilisations corporelles	AT	43 477	AU	20 310 000
Immobilisations en cours	AV		AV		
Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF FINANCIER	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CI	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BF	
	Prêts	BI		BR	
	Autres immobilisations financières *	BJ		BI	
TOTAL (II)		BJ		BK	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et fins	BR		BS	
	Marchandises	BT		BT	
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	Clients et comptes rattachés (*)	BX		BY	
	Autres créances (*)	BZ		CA	
DIVULS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	Valentis mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE	
	Disponibilités	CF		CG	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (*)	CH		CH	
	TOTAL (III)	CH		CK	
	Frais d'émission d'emprunt et d'endettement	CW			
	Primes de remboursement des obligations	CV			
Ecarts de conversion act) *	CN				
TOTAL GENERAL (IIa+b)		CO		CA	

Greffes du tribunal de commerce de Paris
 Acte déposé le 18 OCT. 2017
 sous le N° 97864

Participations (1) Dont droit de vote		CP	(3) Part à plus d'un an	CR
Créances	Créances	Stocks	Créances	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans l'annexe n° 2017

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Designation de l'entreprise				Neant <input type="checkbox"/>
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont verse	931 031		DA
	Primes d'émission, de fusion d'apport			DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK		DC
	Reserve légale (3)			DD
	Reserves statutaires ou contractuelles			DE
	Reserves réglementées (3)* (Dont reserve speciale des provisions pour fluctuation des cours	BI		DF
	Autres reserves (Dont reserve relative a l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	IJ		DG
	Report à nouveau			DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI
	Subventions d'investissement			DJ
	Provisions réglementées *			DK
	TOTAL (I)			DL
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées				DN
TOTAL (II)				DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP
	Provisions pour charges			DQ
	TOTAL (III)			DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS
	Autres emprunts obligataires			DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	II		DV
	Avances et comptes reçus sur commandes en cours			DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX
	Dettes fiscales et sociales			DY
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ
	Autres dettes			EA
Compte tenu	Produits constatés d'avance (4)			EB
TOTAL (IV)			EC	
	Ecart de conversion passif *			ED
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			EB
	(2) Dont { Reserve speciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Reserve de réévaluation (1976)			IC JD
	(3) Dont reserve speciale des plus-values a long terme *			IE
	(4) Dettes et produits constatés d'avance a moins d'un an			IF
	(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP			IG

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

3

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Designation de l'entreprise						Neant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N						
		France		Exportations et les caisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	IA		IB		IC		
	Production vendue { biens * services* }	ID		IE		IF		
		IG	1 417 314	IH		II	1 417 314	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 417 314	IK		IL	1 417 314	
	Production stockee*					IM		
	Production immobilisee*					IN		
	Subventions d'exploitation					IO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					IP		
	Autres produits (1) (11)					IQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						IR	1 417 314
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					IS		
	Variation de stock (marchandises)*					IT		
	Achats de matieres premieres et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					IU		
	Variation de stock (matieres premieres et approvisionnements)*					IV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					IW		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					IX		
	Salaires et traitements*					IY		
	Charges sociales (10)					IZ		
	IMMOBILISATION D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	
							GB	
		Sur actif circulant - dotations aux provisions*					GC	
	Autres charges (12)					GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG		
OPÉRATIONS DE COURSE	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GIH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GIJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GIK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GIL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GIM		
	Différences positives de change					GIN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GIO		
Total des produits financiers (V)						GI		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GIQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GIR		
	Différences négatives de change					GIS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GIT		
Total des charges financières (VI)						GI		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GI		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GI		

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Designation de l'entreprise <i>SA SAGE</i>			Néant <input type="checkbox"/>			
			Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		IIA	1 180		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		IIB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		IIC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		IID	1 180 000		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		IIIE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		IIIF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		IIIG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		IIH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			III	1 180 000		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	IJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	IK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			III	3 000 000		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			IIIM	1 820 000		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			IIIN	1 180 000		
RÉSERVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		IIIO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		IIY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IIIG		
	(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *		IIIP		
		- Crédit - bail immobilier		IIIQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IIH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		IIIV		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PMI innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives	V6	obligatoires	V9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
FACTURES FILIALES		Charges exceptionnelles		1 180 000		
		Produits exceptionnels				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications complémentaires à cette fiche sont données dans la note n° 2052

5

IMMOBILISATIONS

* (Ne pas reporter le montant des soldes)

Designation de l'entreprise				Néant				
CADRE A	IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations			
					Concessions sans réévaluation pratiquées au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions créations apports et virements de poste à poste		
INCORP	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD	KL	KI	
CORPORELLES	Terrains				KG	KH	KJ	
	Constructions	Sur sol propre	(Dont Composants	L9	KJ	KK	KL	
		Sur sol d'autrui	(Dont Composants	M1	KM	KN	KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		(Dont Composants	M2	KP	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		(Dont Composants	M3	KS	KT	KU	
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	KW	KX	
	Matériel de transport *				KY	KZ	LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	LC	LD	
	Emballages récupérables et divers *				LE	LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LJ	LI	LJ	
	Avances et acomptes				LK	LL	LM	
	TOTAL III			LN	LO	LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G	8M	8F	
Autres participations			8U	8V	8W			
Autres titres immobilisés			1P	1R	1S			
Prêts et autres immobilisations financières			11	1U	1V			
TOTAL IV			1Q	1R	1S			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	OI	OJ		
CADRE B	IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Restes à valoir de l'exercice précédent	
				par virement de poste à poste	Dotations aux amortissements pratiquées au cours de l'exercice		Valeur à la fin de l'exercice	
INCORP	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN	CO	DO	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO	IV	IW	IX
CORPORELLES	Terrains				IP	IX	IY	IZ
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions			IS	MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			II	MJ	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles							
	Installations générales, agencements, aménagements divers *			II	MM	MN	MO	
	Matériel de transport			IV	MP	MQ	MIR	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			IW	MS	MT	MU	
	Emballages récupérables et divers *			IX	MV	MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY	MA	NB	
	Avances et acomptes				NC	NI	NI	
	TOTAL III			IY	NG	NH	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	OI	M7	OW	
	Autres participations			IO	OX	OY	OZ	
	Autres titres immobilisés			11	2B	2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			12	2I	2I	2G	
	TOTAL IV			13	NI	NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14	OK	OL	OM	

* Sage

6

AMORTISSEMENTS

Designation de l'entreprise _____ Neant

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (DU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations - dotations de l'exercice		Diminutions - amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		LL		LM		LN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	11 033	PF		PG		PH	11 033
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	4 772	QE	1	QF		QG	4 773
	Matériel de transport	QH		QI	1 037	QJ		QK	1 037
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	12 443	QM	4 003	QN		QO	16 446
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	27 248	QV	5 041	QW		QX	32 289
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		OX	38 291	OP	5 042	OQ		OR	43 333

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. générales, agencements et aménagements	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques, mat. et outillage	U3	U4	U5	U6	U7	U8	U9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récupérables et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NI			NI			NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NI	NU	NV		
Total général des dotations (NP + NO + NR)	NW			NY			NZ		
Total général des reprises (NI + NU)									

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'investissement et de développement				Z9	Z8
Frais de construction des dotations				SP	SR

* Des explications sont fournies dans le tableau de bord des flux de trésorerie, N° 2057

L. Nage

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise						Neant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au debut de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant a la fin de l'exercice		
		1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	1A	1B	1C		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-III) *	3U	1D	1E	1F		
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	1G	1H	1I		
	Amortissements dérogatoires	3X	1M	1N	1O		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	1J	1K	1L	1M		
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	1P	1Q	1R		
	TOTAL I	3Z	1S	1T	1U		
	Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
Provisions pour garanties données aux clients		4I	4F	4G	4H		
Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J	4K	4L	4M		
Provisions pour amendes et pénalités		4N	4P	4R	4S		
Provisions pour pertes de change		4T	4U	4V	4W		
Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	4Y	4Z	5A		
Provisions pour impôts (I)		5B	5C	5D	5E		
Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5I	5H	5J	5K		
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		I O	I P	I Q	I R		
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R	5S	5T	5U		
Autres provisions pour risques et charges (I)		5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	1V	1W	1X			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (I) *	6A	6B	6C	6D		
		6I	6I	6G	6H		
		O2	O3	O4	O5		
		9I	9V	9W	9X		
		O6	O7	O8	O9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6I	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	1Y	1Z	1A		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1B	1C	1D		
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	1E	1E	1E			
		1G	1G	1H			
		1J	1J	1K			
Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39 I-5e du CGI					10		
(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision NOTA - Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être détaillées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 58 II de l'annexe III au CGI							

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2017

Designation de l'entreprise		N° 2057-SD 2017		Neant <input type="checkbox"/>	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	2 476 933		2 476 933	
	Prêts (1)(2)				
	Autres immobilisations financières	127 433		127 433	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients	1 747 800	1 747 800		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou tenu en garantie* (10))				
	Personnel et comptes rattachés	13 725	13 725		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	500	500		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	12 771	12 771	
		Taxe sur la valeur ajoutée	23 221	23 221	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)	4 264 346	4 264 346		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	2 381	2 381		
	Charges constatées d'avance	4 771	4 771		
	TOTAUX		10 770 536	10 770 536	10 770 536
REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice				
	(1) Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un et 5 ans au plus 3	
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	a 1 an maximum à l'étranger				
	a plus d'1 an à l'étranger				
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)					
Dette représentative de titres empruntés ou tenu en garantie*					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX					
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des établissements de crédit et des personnes physiques		
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans l'annexe 2017				

C Sage

Designation de l'entreprise		Formulaire depose au titre de l'IR		II	Neant <input type="checkbox"/>		Exercice N. clos le		
I. RÉINTÉGRATIONS							BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admissibles en déduction du resultat fiscal	Remuneration du travail (entreprises a l'IR) de l'exploitant ou des associes		de son conjoint		moins part deductible *		a reintegrer.		
	Avantages personnels non deductibles* (sauf amortissements a porter lieue ci-dessous)		WD	Amortissements excedentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non deductibles		WF			
	Autres charges et depenses somptuaires (art 39-4 du CGI)		WI	Taxe sur les voitures particulieres des societes (entreprises a l'IS)		WG			
	Fraction des loyers a reintegrer dans le cadre d'un credit-bail immobilier et de loyers d'option		RA	(Part des loyers dispensee de reintegration (art. 239 sexes D)		RB			
	Provisions et charges a payer non deductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WJ	Charges a payer liees a des etats et territoires non cooperatifs non deductibles (cf. 2067-BIS)		XX			
	Amendes et penalites		WJ	Charges financieres (art. 212 bis)*		NZ			
	Reintegrations prevues a l'article 155 du CGI *						XY		
	Impot sur les societes (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7		
	Quote-part	Benefices realises par une societe de personnes ou un GII		WI	Resultats beneficiaires prises a l'article 209 B du CGI		L7	K7	
	Régimes d'imposition des plus-values	Moins-values nettes a long terme		- imposables aux taux de 15% ou de 19% (16% pour les entreprises soumises a l'impot sur le revenu)				I8	
Fraction imposable des plus-values realises au cours d'exercices anterieurs*		- Plus-values nettes a court terme				WN			
		- Plus-values soumises au regime des fusions				WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises a l'IS)								NR	
Reintegrations diverses a detailler sur feuillet separe DONT *		Interets excedentaires (art 39-1-32 et 212 du CGI)		SU	Zones d'entreprises* (achats exonerés)		SW	WQ	
		Deficits etrangers anterieurement deduit par les PVF (art 209C)		SX	Quote part de 12% des plus-values a taux zero		MS		
Reintegration des charges affectees aux activites eligibles au regime de taxation au tonnage								Y1	
Resultat fiscal afferent a l'activite relevant du regime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
						TOTAL I		WR	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une societe de personnes ou un GII *								WI	
Provisions et charges a payer non deductibles, anterieurement taxes et reintegrees dans les resultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WC	
Régimes d'imposition particuliers et imposables	Plus-values nettes a long terme		- imposables au taux de 15% (16% pour les entreprises soumises a l'impot sur le revenu)				WA		
			- imposables au taux de 0%				WB		
			- imposables au taux de 19%				WP		
			- imputees sur les moins-values nettes a long terme anterieures				AW		
			- imputees sur les deficits anterieurs				XB		
Autres plus-values imposables au taux de 19%								I6	
Fraction des plus-values nettes a court terme de l'exercice dont l'imposition est differée*								WZ	
Régime des societes meres et des filiales* (quote-part des frais et charges restant imposable a deduire des produits nets de participation)								XA	
Absences d'imputation	Majoration autorisee au titre des investissements realises dans les collectivites d'outre-mer*						YA		
	Majoration d'amortissement*						YD		
	Amortissement sur immobilisations		KD	Amortissement sur immobilisations		L2	Y5		
	Amortissement sur immobilisations		LD	Amortissement sur immobilisations		K3	YX		
		OV	Amortissement sur immobilisations		LI	YX			
								YR	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises a l'IS)								YS	
Deductions diverses a detailler sur feuillet separe		Deductions diverses a detailler sur feuillet separe		X9	Deductions diverses a detailler sur feuillet separe		ZI	YG	
Deduction des produits affectes aux activites eligibles au regime de taxation au tonnage								Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II		
Resultat fiscal avant imputation des deficits reportables		Benefice (H moins I)		NI	Deficit (I moins H)		NI		
Deficit de l'exercice reporte en exercice (entreprises a l'IS) *								ZI	
Deficits anterieurs imputees sur les resultats de l'exercice (entreprises a l'IS) *								NI	
RESULTAT FISCAL		BENEFICE (H moins NI) ou DEFICIT reportable en exercice (NI)						NS	

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL
Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Designation de l'entreprise :

Réintégrations diverses	Montant

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

N° 2058-B-SD 2017

Designation de l'entreprise <small>2017-2018 P</small>		Neant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Deficits restant a reporter au titre de l'exercice precedent (I)	K4	2 3 74	
Deficits imputes (total lignes XI B et XI. du tableau 2058-A)	K5	2 23 317	
Deficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Deficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des deficiets restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant deductible correspondant aux droits acquis par les salaries pour les entreprises placees sous le regime de l'article 39-1 1e bis A1 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	36 313	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(a detaillier sur feuillet separe)			
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés a payer, charges sociales et fiscales correspondantes non deductibles pour les entreprises placees sous le regime de l'article 39-1 1e bis A1 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour depreciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9I
Charges a payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAL (YN = ZV + 9S et YO = ZW + 9T)	YN		YO
a reporter au tableau 2058-A		↓ ligne W1	↓ ligne W1

CONSEQUENCES DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la remeigration ou de la deduction	Montant au debut de l'exercice		Imputations	Montant net a la fin de l'exercice
	II			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case a cocher)	NI	<input type="checkbox"/>
--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont donnees dans la notice n° 2052
 (1) Cette case correspond au montant porte sur la ligne YK du tableau 2058 B depose au titre de l'exercice precedent

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD2017

Designation de l'entreprise										Neant		*	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(36 344)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
						- Autres réserves	ZD						
	Resultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(646 462)		Dividendes	ZI							
	Prelevements sur les réserves	OL			Autres répartitions	ZI'							
	TOTAL I	OF	(664 897)		Report à nouveau	ZG				(664 897)			
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235ter ZCA au titre de l'exercice										XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS												Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)	J7					YQ						
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DE LA LIGNE DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNS	— Sous-traitance						YF			1 001			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		48 052			XQ			48 052			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU						
	— Remunerations d'intermédiaires et honoraires (hors retrocessions)						SS			9 4 000			
	— Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	IS						SI					
	Total du poste correspondant à la ligne JW du tableau n° 2052										ZJ		
IMPÔIS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFI, CVAI						YW						
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS						9Z					
	Total du compte correspondant à la ligne IX du tableau n° 2052										YX		
TVA	— Montant de la TVA collectée						YY						
	— Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ						
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf dernière déclaration annuelle soumise au titre des salaires DADS 2016)*						OB						
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						OS						
	— Effectif moyen du personnel* (dont apprentis, handicapés)						YP						
	— Effectif affecté à l'activité artisanale						RI						
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société*						ZK			0,00			
	— Numéro de centre de gestion agréé*	XP				Filiales et participations (cf liste au 2059-CG) prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) (Sous-cocher 1/annex)	ZR						
	— Aides perçues avant donne droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG						
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 rectes						RH						
REGIME DE GROUPE*	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe résultat d'ensemble	JJ		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de montage (indiquez le numéro de la société mère et la société filiale)	JII		N° SIRET de la société mère du groupe	JI								

* Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de l'affectation. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* B - Si la société est membre d'un groupe, les sociétés du groupe (cf liste au 2059-CG) doivent être indiquées dans le cadre de l'article 38 II de l'ann. III au CGI.

C Sage

Designation de l'entreprise <input type="text"/>					Neant <input type="checkbox"/>		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
	Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette revalorisée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
							(1)
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
	Prix de vente	Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
				(1)	(2)	(3)	
	(7)	(8)	(9)	12%	15% ou 16%	0%	(10)
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de revalorisation afférente aux éléments cédés					
	14	Amortissements régularisant des différences se rapportant aux éléments cédés					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition fiscale					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement définie par les lois de 1966, 1978 et 1975, effectivement utilisée					
	17	Résultats nets de concession ou de sous-concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été remis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (indiquer la détermination en annexe)					

C Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans l'annexe n° 2039
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% et applicables des articles 208 bis, 208 C et 210 E du CGI

Designation de l'entreprise : _____ Neant *

	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ¹ ou 16 % ²	
¹ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Gains nets retenus de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 F à sexies-0 bis du CGI) ³	
² Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retenus de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 F à sexies-0 du CGI) ³	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes	N		
Moins-values nettes à long terme soubes au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ② - ③ - ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	A 19 % ou 16 % ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 F à sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 F à sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16 % ¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme soubes au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme affectées aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 16 % (article 219 F du CGI) pour les exercices concernés comptabilisés à l'exercice 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans l'instruction n° 307.

16

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N° 2059-E-SD 2017

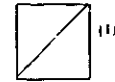
Designation de l'entreprise SAFARI		Neant <input type="checkbox"/>	
Si entreprise membre d'une integration fiscale, indiquez le SIREN et la denomination de la societe mere de groupe		SIREN : 512 010 000 SAFARI	
Exercice ouvert le 01/01/2017		et clos le 31/12/2017	
		Durée en nombre de mois 12	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA		
Production vendue - Biens	OB		
Production vendue - Services	OC		1 417 311
Production stockée	OD		
Production immobilisée a hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de resultat sur operations faites en commun	OH		190
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		1 500
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées a une activité normale et courante	OL		
Rentres sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au resultat d'exploitation	XI		
	TOTAL 1	OM	1 500 291
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON		
Variation de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		1 500
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR		1 500
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OUI		
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de resultat sur operations faites en commun	OW		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées a une activité normale	OY		
Taxes sur le CVA autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs) - F.I.P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
	TOTAL 2	OJ	1 500
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	1 500 291
IV - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAI (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAI pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-C-SD et 1329-BI1)	SA		1 500 291
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAI			
Si vous êtes assujettis à la CVAI et un mono établissement au sens de la CVAI (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAI-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA vous serez alors dispensés du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAI-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAI	IV		
Chiffre d'affaires de référence CVAI	GA		1 500 291
Période de référence	GA	du	01/01/2017
	GA	au	31/12/2017
Date de cessation	IB		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée résultant des plans comptables professionnels (textes de ces rubriques à joindre)			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes OS à OS, OW et OZ, des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée (case OI) portées en ligne OI			
(2) Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052-SD			

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)



Neant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DE NOMINATION DE L'ENTREPRISE:

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE:

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

18 FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2017

N° de dépôt

[Empty box for deposit number]

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

Oui

Neant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET [Empty boxes for SIRET number]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE KEN GROUP

ADRESSE (voie) 4 B rue st sauveur

CODE POSTAL 75002 VILLE Paris

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 05 5

Forme juridique	SAS	Dénomination	WHITE KEN	N° SIREN (si société établie en France)	[Empty]	% de détention	[Empty]
Adresse :	N° 4 B	Voie	4 B RUE SAINT SAUVEUR	Code Postal	75002	Commune	PARIS
						Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	BLACK KEN	N° SIREN (si société établie en France)	[Empty]	% de détention	[Empty]
Adresse :	N° 4 B	Voie	4 B RUE SAINT SAUVEUR	Code Postal	75002	Commune	PARIS
						Pays	FR
Forme juridique	[Empty]	Dénomination	[Empty]	N° SIREN (si société établie en France)	[Empty]	% de détention	[Empty]
Adresse :	N° [Empty]	Voie	[Empty]	Code Postal	[Empty]	Commune	[Empty]
						Pays	[Empty]
Forme juridique	[Empty]	Dénomination	[Empty]	N° SIREN (si société établie en France)	[Empty]	% de détention	[Empty]
Adresse :	N° [Empty]	Voie	[Empty]	Code Postal	[Empty]	Commune	[Empty]
						Pays	[Empty]
Forme juridique	[Empty]	Dénomination	[Empty]	N° SIREN (si société établie en France)	[Empty]	% de détention	[Empty]
Adresse :	N° [Empty]	Voie	[Empty]	Code Postal	[Empty]	Commune	[Empty]
						Pays	[Empty]
Forme juridique	[Empty]	Dénomination	[Empty]	N° SIREN (si société établie en France)	[Empty]	% de détention	[Empty]
Adresse :	N° [Empty]	Voie	[Empty]	Code Postal	[Empty]	Commune	[Empty]
						Pays	[Empty]
Forme juridique	[Empty]	Dénomination	[Empty]	N° SIREN (si société établie en France)	[Empty]	% de détention	[Empty]
Adresse :	N° [Empty]	Voie	[Empty]	Code Postal	[Empty]	Commune	[Empty]
						Pays	[Empty]

C. Sage

Et lorsque le nombre de lignes excède le nombre de lignes de l'imprimé, insérer un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en fonction de l'ordre de lecture par ordre croissant du nombre total de tableaux sans compter les tableaux de cette dernière case.

* Des explications concernant cette rubrique se trouvent dans le formulaire N° 2017



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	2016	et clos le	31/12/2016	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>				
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquièmes C), cocher la case <input type="checkbox"/>				
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquièmes C), cocher la case <input type="checkbox"/>				
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
KEN GROUP 4 rue St Sauveur 75002 Paris France		4 rue St Sauveur 75002 Paris	
SIRET 43372332333323			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées : Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,33%	Bénéfice imposable à 15% et en 28% *	Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
	PV à long terme imposables à 10%	Autres PV imposables à 10%	PV à long terme imposables à 0%
			PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine <input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité art. 44 quaterdécies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdécies <input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tel :	Tel :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné	Identité du déclarant
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date Qualité Nom du signataire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

Edition du 10/08/17 à 11 18 00

N° 2065 bis-SD

(2017)

Si déposé néant cochez la case

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	<i>a</i>		payées par un établissement chargé du service des titres	<i>b</i>			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				<i>c</i>				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				<i>d</i>				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				<i>e</i>				
				<i>f</i>				
				<i>g</i>				
				<i>h</i>				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				<i>i</i>				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				<i>j</i>				
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)				
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARI - tous les associés, - SCA - associés gérants, - SNC ou SCS - associés en nom ou commandites, - SEP et sie de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARI	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, emoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société						
	Somme de parts sociales appartenant à l'associé en titre, proportionnelle au nombre de parts sociales en son nom	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
	2	3	à titre de traitements, emoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
			5	6	7	8		
H DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gerance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis, sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice				
				MVLT restant à reporter				



N° 2079-CICE-FC-SD
(2017)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

(Article 244 quater C du code général des impôts)
Dépenses engagées au titre de l'année civile 2016

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

I - CALCUL DU CREDIT D'IMPOT		ANNEE CIVILE 2016
A - Sur les rémunérations versées hors départements d'outre-mer (DOM)		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année) (1) hors rémunérations versées dans les DOM).	1	
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 6 %)	2	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail (2) (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers)	3a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 6%) x 10/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	
B - Sur les rémunérations versées dans les DOM		
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	5	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 5 x 9%) (3)	6	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L 3141-30 du code du travail (4) (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers)	7a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L 3141-30 du code du travail ((ligne 7a x 9%) x 10/90)	7b	
Montant du crédit d'impôt majoré sur rémunération versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 6 + ligne 7b)	8	
Quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 12)	9	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 6 ou ligne 8 + ligne 9)	10	
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	11	

(1) Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale

(2) Cf. § 55 du BOI BIC RCI 10 150 20

(3) Pour des rémunérations versées en 2016 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 9%

(4) Cf. § 55 du BOI BIC RCI 10 150 20

II – CADRE A SERVIR PAR LES ENTREPRISES DECLARANTES QUI DETIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES NON SOUMIS A L'IMPOT SUR LES SOCIETES

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt 1	Montant de la créance « en germe » cédée (préfinancement) 2	% de droits détenus dans la société 3	Quote-part du crédit d'impôt (1-2)*3
TOTAL				12

III – CADRE A SERVIR POUR LA REPARTITION DU CREDIT D'IMPOT ENTRE LES ASSOCIES MEMBRES DE SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES NON SOUMIS A L'IMPOT SUR LES SOCIETES

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt 1	Montant de la créance « en germe » cédée (préfinancement) 2	% de droits détenus dans la société 3	Quote-part du crédit d'impôt (1-2)*3
TOTAL				

IV – UTILISATION DE LA CREANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général

Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés)(report de la ligne 2 ou 4 + ligne 6 ou 8)	13	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement (5)	14	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 15 : - le résultat du calcul (ligne 13 - ligne 14) s'il est positif , - zéro si le résultat du calcul (ligne 13 - ligne 14) est négatif ou égal à zéro	15	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 12 du cadre II + ligne 15)	16	

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)

Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	17	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement (3)	18	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 19 : - le résultat du calcul (ligne 17 - ligne 18) s'il est positif , - zéro si le résultat du calcul (ligne 17 - ligne 18) est négatif ou égal à zéro	19	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 12 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 19]	20	

(5) Il convient de porter le montant total de la créance cédée et non le montant de l'avance reçue

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 16 ou ligne 20)	21	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes et PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573 SD	22	

- Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 10 et 14 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 17 et 18 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 16 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042 C-PRO (case 8TL ou 8UW)

Les demandes de restitution anticipées ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n° 2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n° 2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr

Exelmans Audit & Conseil
21, rue de Téhéran
75008 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

KEN GROUP

Société par Actions Simplifiée

4bis, rue Saint-Sauveur
75002 PARIS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société KEN GROUP, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition et, le cas échéant, dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Sur la base du compte de résultat des filiales pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 et de nos échanges avec la Direction, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs. A l'issue de ces travaux, nous n'avons pas relevé d'indicateurs de perte de valeur des titres de participation à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2016.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 29 juin 2017

Le Commissaire aux comptes
Exelmans Audit & Conseil



Stéphane DALLAN

Bilan Actif

KEN GROUP

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/06/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	11 788	11 098	690	690
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	11 788	11 098	690	690
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 454	1 888	1 566	2 257
Autres immobilisations corporelles	43 407	25 326	18 081	5 241
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	46 861	27 214	19 647	7 498
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	4 311 011		4 311 011	3 572 235
Créances rattachées à des participations	2 876 938		2 876 938	3 070 789
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	127 833		127 833	70 833
TOTAL immobilisations financières :	7 315 783		7 315 783	6 713 857
ACTIF IMMOBILISÉ	7 374 432	38 312	7 336 120	6 722 045
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 747 800		1 747 800	1 560
Autres créances	4 319 051		4 319 051	8 726
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	6 066 851		6 066 851	10 286
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	500 000		500 000	
Disponibilités	684 495		684 495	1 298
Charges constatées d'avance	9 717		9 717	5 644
TOTAL disponibilités et divers :	1 194 212		1 194 212	6 942
ACTIF CIRCULANT	7 261 063		7 261 063	17 228
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	14 635 495	38 312	14 597 182	6 739 273

Bilan Passif

KEN GROUP

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/06/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 931 532	931 532	742 547
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	6 321 966	2 272 292
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	8 216	8 216
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(664 807)	(16 344)
Résultat de l'exercice	692 877	(648 462)
TOTAL situation nette :	7 289 784	2 358 249
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	7 289 784	2 358 249
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	218 294	438 006
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	218 294	438 006
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 484 613	1 015 585
Emprunts et dettes financières divers	3 671 120	2 297 825
TOTAL dettes financières :	6 155 733	3 313 410
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	166 234	14 023
Dettes fiscales et sociales	464 897	115 586
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	302 240	500 000
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	933 372	629 609
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	7 089 105	3 943 018
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	14 597 182	6 739 273

Compte de Résultat (Première Partie)

KEN GROUP

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/06/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 417 314		1 417 314	962 059
Chiffres d'affaires nets	1 417 314		1 417 314	962 059
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			500	50 000
Autres produits			480	603
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 418 294	1 012 663
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 155	4 525
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			665 730	560 314
TOTAL charges externes :			670 885	564 839
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			6 531	5 759
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			522 694	308 634
Charges sociales			216 794	128 072
TOTAL charges de personnel :			739 489	436 706
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 398	3 398
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			4 398	3 398
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			0	2
CHARGES D'EXPLOITATION			1 421 303	1 010 704
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(3 009)	1 959

Compte de Résultat (Seconde Partie)

KEN GROUP

Période du 01/01/16 au 31/12/16

Edition du 27/06/17

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(3 009)	1 959
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré	438 006	
PRODUITS FINANCIERS		6 949
Produits financiers de participation	14 961	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges	438 006	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	452 967	6 949
CHARGES FINANCIÈRES		438 006
Dotations financières aux amortissements et provisions	218 294	
Intérêts et charges assimilées	280 781	35 672
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	499 075	473 678
RÉSULTAT FINANCIER	(46 108)	(466 729)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(487 123)	(464 770)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 180 000	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	1 180 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		178 653
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		5 040
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
		183 693
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 180 000	(183 693)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	3 051 261	1 019 612
TOTAL DES CHARGES	2 358 384	1 668 075
BÉNÉFICE OU PERTE	692 877	(648 462)

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice social précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 14 424 562 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 692 877 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- amortissement de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.
- provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- stock de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- les immobilisations corporelles sont évaluées à leur d'acquisition ou à leur coût de production.
- les titres de participation sont valorisés à leur coût d'acquisition, ou à leur valeur d'usage lorsqu'elle est inférieure.

Cette dernière est déterminée en fonction des perspectives de développement des sociétés considérées, et plus généralement par référence aux objectifs poursuivis lors de leur acquisition ou leur création.

De façon générale, les pertes encourues au cours des premières années d'exploitation par les filiales nouvellement créées ou rachetées sont considérées comme la contrepartie normale du développement.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Au cours de l'exercice, la valeur nominale des titres KEN GROUP a été divisée par 2, soit une nouvelle valeur nominale à hauteur de 0,40 centimes d'euro.
- Une augmentation de capital a été réalisée le 15/06/2016 dont ci-dessous les caractéristiques : Augmentation de capital au profit des mandants de la société AUDACIA de 4 724 420 € par l'émission au prix de 10, prime d'émission incluse, de 472 642 actions d'une valeur nominale de 0,40 € (soit une augmentation de capital social 186 056,80 € et une prime d'émission de 4 537 363,20€).
- Au cours de l'exercice, la SOCIETE Exelmans Audit et Conseil a été nommée commissaire aux comptes en remplacement du CAC démissionnaire.
- Rachat de 36 parts KEN CLUB détenues par Pierre Benzaquen pour 172 620 €.
- Rachat par KEN GROUP de 35 776 parts BLACK KEN :
 - 7 150 parts détenues par la SARL FURY pour un montant de 78 650 €
 - 2 864 parts détenues par Olivier Farouz pour un montant de 31 504 €
 - 2 864 parts détenues par Jean-Claude Fillaud pour un montant de 31 504 €
 - 11 449 parts détenues par Franck Chaud pour un montant de 125 939 €
 - 11 449 parts détenues par Dominique Fischer pour un montant de 125 939 €
- Au 31/12/2016, KEN GROUP a constaté la perte définitive du 1er exercice social clos de SNC Babylone à hauteur de 438 006 €. KEN GROUP a également provisionné une perte au titre de l'exercice 2016 de SNC Babylone à hauteur de 218 294 €.
- Au cours de l'exercice, KEN GROUP a contracté deux nouveaux emprunts :
 - BPI (7 ans, dont 2 ans de différé) : 1 000 000 €, pour le compte du projet WHITE KEN
 - Banque Cantonale (5 ans) : 700 000 €. En contrepartie, 146 titres KEN CLUB détenus par la société KEN GROUP, ont été donnés en nantissement.
- Intégration fiscale : KEN GROUP et sa filiale 100% WHITE KEN, font l'objet d'une intégration fiscale aux termes de laquelle Ken Group, en tant que société mère, est seule redevable de l'impôt. White Ken calcule l'impôt comme si elle n'était pas intégrée fiscalement. Les éventuelles économies d'impôt restent définitivement acquises à Ken Group. Au 31/12/2016, Ken Group et White Ken n'enregistrent pas de charge d'impôt compte tenu des déficits reportables existants dans les 2 sociétés.
- La société Ken Group a refacturé exceptionnellement les frais supportés au titre de frais non refacturés sur les exercices précédents et ceux de cet exercice. Cette refacturation exceptionnelle, s'élève à 1 180 000 € HT.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En 2017, la société Green Ken intègre le périmètre d'intégration fiscale.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Produits d'exploitation :

A- Chiffre d'affaires : 1 417 314 €. Le chiffre d'affaires correspond à la facturation des prestations de services aux différentes sociétés du groupe pour un montant de 1 318 000 € et à 99 314 € de facturation à la société Frères Zak au titre de prestations délivrées à la société pour le compte de ses activités de production.

A-bis Quotes part de résultat sur opérations faites en commun : Perte Babylone 2015 définitive : -438 005,94 €

B- Résultat financier : -46 108 €

Le résultat financier de l'exercice se décompose de la manière suivante :

- Reprise provision perte Babylone : + 438 006 €
- Revenus des créances rattachées aux participations et de placements : +14 961 €
- Intérêts des emprunts : -66 850 €
- Provision pour perte Babylone 2016 : -218 294 €
- Frais de gestion Audacia : - 197 298 €
- Intérêts des comptes courants : -2 664 €
- Frais liés à la mise en place d'emprunts : - 14 000 €

C- Résultat exceptionnel : 1 180 000 €

Il s'agit des refacturations exceptionnelles aux différentes sociétés du groupe, suite aux frais supportés par KEN GROUP au titre des exercices précédents et de cet exercice.

D- Engagements donnés hors bilan :

- Dans le cadre des nouveaux crédits équipements contractés par WHITE KEN, KEN GROUP s'est porté caution solidaire à hauteur de : 1 125 000€ (soit 75% du prêt) pour la BRED et 1 300 000€ (soit 100% du prêt) pour la CAISSE D'EPARGNE
- Nantissement des 146 titres KEN CLUB au profit de la Banque Cantonale de Genève.
- Dans le cadre de l'avenant du 15/05/2017 du bail commercial avec la société 21 Blanche, contracté par la société White Ken, la société Ken Group s'est portée caution pour une somme équivalente à 12 mois de loyer.

La garantie à 1ère demande accordée par Ken Group pour l'exécution des travaux de sa filiale White Ken n'est plus d'actualité, le montant des travaux visé à savoir 3M€ ayant été investis au 31/12/2016.

- Véhicules en crédit-bail :

- FGA Capital, 32 loyers restants à 998 €, soit 31 936 €
- Loc-Action : 10 loyers restants à 1 173,71 € soit 11 737,10 €
- Loc-Action : 25 loyers restants à 806,77 € soit 20 169,25 €
- Engagements de retraite : information considérée comme non significative.

E- Engagements reçus :

Néant

F- Rémunérations des dirigeants :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

G- Effectif moyen :

Au 31/12/15 : 6

Au 31/12/16 : 10

NOTES SUR LE BILAN

H- Immobilisations incorporelles : Usufruit des titres Babylone pour 690 €.

I- Immobilisations financières : 7 143 163 €

- titres de participation BLACK KEN détenue à 51,21 %, pour 1 139 770 €
- titres de participation WHITE KEN détenue à 100 %, pour 2 001 000 €
- titres de participation KEN CLUB détenue à 20,31 %, pour 872 620 €
- titres de participation Holding Castel (détenue à 10 %), pour 125 001 € et créances pour 208 664 €
- créances Babylone (KEN GROUP détient l'usufruit à 100% dans le cadre du prochain club boulevard Raspail) pour 2 668 275 €
- dépôt de garantie pour les bureaux (St Sauveur et Greneta) : 27 833 €
- dépôt de caution au titre des 2 emprunts BPI : 100 000 €

J- Dettes sur immobilisations pour 129 620 €. Elle concerne le solde du prix des actions KEN CLUB rachetées à P. BENZAQUEN.

K- Emprunts et dettes groupe pour 3 671 120 € : concernent les comptes courants Black Ken pour 2 574 156 €, Ken Club pour 1 084 675 € et Divers (provision intérêts d'emprunts) pour 12 290 €

Immobilisations

KEN GROUP

Période du 01/01/16 au 31/12/16

Edition du 27/06/17

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	11 788		
TOTAL immobilisations incorporelles :	11 788		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	3 454		
Installations générales, agencements et divers	8 770		3 583
Matériel de transport			7 620
Matériel de bureau, informatique et mobilier	18 090		6 247
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	30 314		17 449
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	6 643 024		1 001 908
Autres titres immobilisés			57 000
Prêts et autres immobilisations financières	70 833		
TOTAL immobilisations financières :	6 713 857		1 058 908
TOTAL GÉNÉRAL	6 755 959		1 076 358

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessons mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			11 788	
TOTAL immobilisations incorporelles :			11 788	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			3 454	
Inst. générales, agencements et divers			12 353	
Matériel de transport			7 620	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		902	23 434	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		902	46 861	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		456 983	7 187 949	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			127 833	
TOTAL immobilisations financières :		456 983	7 315 783	
TOTAL GÉNÉRAL		457 885	7 374 432	

Amortissements

KEN GROUP

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/06/17
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	11 098			11 098
TOTAL immobilisations incorporelles :	11 098			11 098
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	8 770	112		8 882
Matériel de transport		1 037		1 037
Mat. de bureau, informatique et mobil.	12 848	2 558		15 407
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	21 618	3 708		25 326

TOTAL GÉNÉRAL	32 716	3 708		36 424
----------------------	---------------	--------------	--	---------------

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers		112	
Matériel de transport		1 037	
Matériel de bureau, informatique et mobilier		2 558	
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :		3 708	
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL	3 708		
----------------------	--------------	--	--

Amortissements (suite)

KEN GROUP

Période du 01/01/16 au 31/12/16
 Edition du 27/06/17
 Tenue de compte EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

KEN GROUP

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/06/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	438 006	218 294	438 006	218 294
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	438 006	218 294	438 006	218 294

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL	438 006	218 294	438 006	218 294
----------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

État des Échéances des Créances et Dettes

KEN GROUP

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/06/17
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	2 876 938		2 876 938
Prêts			
Autres immobilisations financières	127 833		127 833
TOTAL de l'actif Immobilisé :	3 004 771		3 004 771
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 747 800	1 747 800	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	10 725	10 725	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	500	500	
État - Impôts sur les bénéfices	10 771	10 771	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	29 225	29 225	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	4 264 946	4 264 946	
Débiteurs divers	2 884	2 884	
TOTAL de l'actif circulant :	6 066 851	6 066 851	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	9 717	9 717	

TOTAL GÉNÉRAL	9 081 339	6 076 568	3 004 771
----------------------	------------------	------------------	------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	2 484 613	333 743	1 900 870	250 000
Emprunts et dettes financières divers	12 290	12 290	(0)	
Fournisseurs et comptes rattachés	166 234	166 234		
Personnel et comptes rattachés	25 985	25 985		
Sécurité sociale et autres organismes	99 712	99 712		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	332 240	332 240		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	6 960	6 960		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	302 240	302 240		
Groupe et associés	3 658 831	3 658 831		
Autres dettes				
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	7 089 105	4 938 235	1 900 870	250 000
----------------------	------------------	------------------	------------------	----------------

Charges à Payer

KEN GROUP

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/06/17
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 290
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	164 891
Dettes fiscales et sociales	43 339
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	

TOTAL	220 520
--------------	----------------

Détail des dettes fiscales et sociales :

- congés payés et charges pour 36 379 €
- Etat autres charges à payer pour 6 960 €
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : provisions pour 12 290 €

Produits à Recevoir

KEN GROUP

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/06/17
Tenue de compte EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	500
TOTAL	500

Produits à recevoir pour 500 € : il s'agit de la provision 2016 pour l'aide à l'embauche.

Charges et Produits Constatés d'Avance

KEN GROUP

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/06/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	9 717	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	9 717	

Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

KEN GROUP

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/06/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortissem.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
	TOTAL	

Composition du Capital Social

KEN GROUP

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/06/17
Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	928184	0,8
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	472462	0,4
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2328830	0,4

Annexes 2016 (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
WHITE KEN	5 000	1 217 951	100	2 001 000	2 001 000	2 531 779	2 425 000	0	(976 195)	0
BABYLONE	2 000	0	100	0	0	2 668 275	0	165 000	(218 294)	0
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
BLACK KEN	160 876	4 304 086	46,76	1 139 770	1 139 770	(2 574 156)	Néant	3 819 501	401 502	0
KEN CLUB	40 774	1 986 459	20,3	1 045 240	1 045 240	(1 084 129)	Néant	2 858 218	208 228	0
PRINCESSE SA	1 000 000	(1 501 937)	10	125 001	125 001	208 664	Néant	3 477 045	62 873	0
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

KEN GROUP
Société par actions simplifiée au capital de 931.532 euros
Siège social : 4 bis, rue Saint Sauveur – 75002 Paris
RCS Paris 489 723 858
(la « Société »)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2017

[...]

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

connaissance prise du rapport de gestion établi par le Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016,

approuve lesdits rapports ainsi que les comptes annuels, soit le bilan, le compte de résultat et l'annexe, de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils lui ont été présentés et faisant apparaître un bénéfice de 692.877 euros, ainsi que les opérations qui y sont mentionnées,

prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts,

en conséquence, **donne quitus** au Président pour l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice social clos

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

connaissance prise du rapport de gestion du Président,

approuve la proposition du Président et **décide**, d'affecter le bénéfice comme suit :

- 1.403,5 euros à la réserve légale.
- 691.473,5 euros en compte de report à nouveau.

compte tenu de cette affectation :

- la réserve légale s'élève à 9.619,5 euros.
- le compte de « report à nouveau » s'élève à 26.666,5 euros.

- les capitaux propres s'élèvent à 7.289.784 euros.

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

*Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées
à l'article L. 227-10 du Code de commerce, et décision à cet égard*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

approuve ledit rapport ainsi que les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...]

CINQUIEME RESOLUTION

Questions diverses

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

connaissance prise du rapport du Président,

après avoir pris connaissance du fait que la société KEN GROUP a eu à supporter les frais exceptionnels et financiers pour financer l'activité du Groupe KEN, à savoir :

prend acte du fait, que l'exercice en cours devrait donné lieu aux frais suivants supportés par la société KEN GROUP, à savoir :

- Audacia 2013 : pour un montant de [99.958] euros
- Audacia 2016 : pour un montant de [292.020] euros
- Intérêt BPI pour un montant de [30.772] euros
- Intérêt Bpi spécial White Ken pour un montant de [29.500] euros
- Intérêts et frais emprunt Banque Cantonale de Genève pour un montant de 37.557 euros

(les « Frais 2017 »).

accepte, en tant que de besoin que les Frais 2017 soient refacturés ces frais à hauteur de :

- 350.000 euros pour la SAS Black Ken.
- 120.000 euros pour la SAS Ken Club.
- 30.000 euros pour la SAS White Ken.

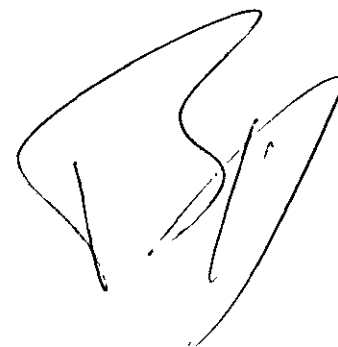
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION
Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

A handwritten signature in black ink, consisting of several large, sweeping loops and a final vertical stroke, positioned on the right side of the page.